

RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 7 AVRIL 2025 à 18h30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour est le suivant :

- ♦ Approbation du Procès-verbal du 17 février 2025.
- ♦ Compte rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal (art. L2122 du CGCT).

Finances :

- 1 – Approbation du compte de gestion 2024
- 2 – Election d'un(e) président(e) de séance
- 3 – Approbation du compte administratif 2024
- 4 – Budget principal – Affectation des résultats 2024
- 5 – Vote des taux d'imposition des contributions locales directes
- 6 – Virement de crédits
- 7 – Vote du budget primitif 2025

Subventions aux associations

- 8 – commission culture
 - 9 – commission environnement
 - 10 – commission affaires sociales de la commune
 - 11 – commission sport
 - 12 – commission affaires scolaires, enfance et jeunesse
 - 13 – commission communication et relation avec les associations
 - 14 – Action sociale de la commune
-
- 15 – Territoire Zéro Chômeur Longue Durée – Bilan et Perspectives 2025
 - 16 – Voix et patrimoines 2025 – tarifs du concert

Social :

- 17 – Mise en place du service d'accueil et d'information du demandeur métropolitain

Police municipale :

- 18 – Adhésion au système automatisé de la fourrière automobile métropolitaine

Questions Diverses

Le Maire

Serge PICHOT